Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etablissement et contrôle des comptes annuels (LECCA)

le Canton approuve le projet de réforme de la législation fédérale

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 avril 1999

lecca